



Plan d'adaptation
aux changements
climatiques
2025-2035

Table des matières

- 3** Mot de la mairesse
- 4** Mot de la conseillère municipale responsable
- 5** Vision
- 6** Qu'est-ce que l'adaptation climatique ?
Pourquoi est-ce nécessaire ?
- 8** Contexte de la ville de Granby
- 9** Portrait climatique
- 10** Défis climatiques à surmonter pour la ville de Granby
- 11** Principaux risques établis
- 12** Résultats attendus
- 13** Plan d'action
- 22** Lexique



MOT DE LA MAIRESSE

Chères Granbyennes,
Chers Granbyens,

Le présent plan d'adaptation aux changements climatiques est l'un des nouveaux outils en matière d'environnement dont s'est doté la Ville afin de faire face aux défis causés par les changements climatiques. Le conseil municipal connaît l'urgence de mettre en place des solutions et des systèmes qui permettront à Granby de répondre aux enjeux et aux aléas climatiques. La santé et la sécurité des Granbyennes et Granbyens sont évidemment très importantes et la mise en œuvre du plan d'action contribuera au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Les aléas climatiques font désormais partie de la réalité de notre ville et il est du devoir de la municipalité de rassembler l'expertise et les ressources des acteurs locaux, régionaux et provinciaux afin de réaliser les objectifs ambitieux du plan d'action de la Ville. Il est certain que la collaboration de toutes et de tous sera sollicitée tout au long de la période de déploiement de ce plan, qui s'étend sur dix ans. Nous devons ensemble opter pour une vision commune qui favorise le bien-être collectif et la protection de notre milieu de vie. Je sais que vous répondrez présents, vous qui avez toujours fait preuve d'un esprit de communauté fort et pérenne.

Je souhaite que les actions proposées dans le présent document inspirent un changement qui permettra aux générations futures de profiter encore longtemps de la richesse de notre ville.



Julie Bourdon
Mairesse de Granby



MOT DE M^{ME} CATHERINE BAUDIN, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le Plan d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Granby guidera nos actions des prochaines années afin d'atténuer les effets des dérèglements du climat et de nous adapter efficacement aux enjeux qu'ils présentent.

La qualité de vie et le bien-être de la population sont parmi les principaux moteurs de ce plan. Ce dernier propose des solutions concrètes aux aléas climatiques avec lesquels nous devons composer de manière durable et responsable. La réduction des îlots de chaleur grâce au verdissement des quartiers et au maintien de la canopée, la mise en place d'un service d'autopartage, l'aménagement d'infrastructures végétalisées ainsi que le développement du réseau de mobilité active sont autant de mesures qui contribueront à l'adaptation climatique de la ville et de sa population.

L'adaptation aux changements climatiques est une entreprise collective qui peut réussir uniquement grâce à la collaboration de toutes et de tous. En plus d'être un outil d'aide à la prise de décisions, ce plan est également un projet commun dont le succès sera assuré par l'implication de l'ensemble de la communauté. Je suis fière de faire partie de la collectivité granbyenne qui, maintes fois auparavant, a montré sa résilience et sa détermination.

Unir nos efforts n'a jamais été aussi important que maintenant.



Catherine Baudin

Conseillère municipale, district 10
Responsable du développement durable
et de l'adaptation aux changements climatiques





Vision

Le **Plan d'adaptation aux changements climatiques** de la Ville de Granby est un outil qui permet de faire état des défis climatiques auxquels Granby est confrontée et de proposer des actions concrètes pour résoudre ces derniers ou encore pour s'y adapter.

Le Plan est également en dialogue avec différents documents qui brossent un portrait de la situation environnementale de la ville et qui présentent la vision holistique du conseil municipal en matière de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques : **plan de foresterie urbaine, plan de conservation des milieux naturels, plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, plan directeur des parcs, plan de mobilité active, etc.**

Les changements climatiques touchent de plus en plus la population granbyenne, que ce soit par les vagues de chaleur plus fréquentes, les inondations causées par des pluies diluviennes ou encore les importantes variations de température qui caractérisent maintenant nos hivers. Les conséquences de ces événements climatiques affectent non seulement le bien-être physique des citoyennes et citoyens, mais également l'intégrité des infrastructures municipales qui demandent davantage d'entretien et de réparations (pensons aux nids-de-poule, aux débordements d'égouts ou encore aux effets néfastes du ruissellement de l'eau).

En se dotant d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, la Ville de Granby témoigne de l'importance qu'elle porte à la **qualité de vie** et au **bien-être** de sa population. Elle affirme aussi son engagement essentiel dans une lutte qui redéfinit déjà l'avenir de la communauté granbyenne.

QU'EST-CE QUE L'ADAPTATION CLIMATIQUE ?



L'adaptation climatique est une démarche **d'ajustement** au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques (GIEC, 2018).

POURQUOI EST-CE NÉCESSAIRE ?

L'adaptation climatique représente un défi considérable pour les municipalités, comme le mentionnent de plus en plus d'études. Par exemple, selon l'analyse commandée par l'UMQ et réalisée par les firmes WSP et Ouranos, « il en coûtera minimalement deux milliards de dollars par an de plus aux municipalités du Québec – soit une augmentation de 12 % de leurs dépenses totales – pour adapter leurs infrastructures aux changements climatiques dès 2025, et ce, jusqu'en 2055 » (Bastin, 2023). Cependant, les solutions d'adaptation peuvent permettre d'économiser des coûts à long terme.

Les coûts directs qui pourraient être évités par l'intégration de mesures d'adaptation sont de l'ordre des coûts de remplacement, d'entretien fréquent ou encore de réparation prématurée de l'environnement bâti. Cette analyse souligne donc l'importance d'une **planification proactive** pour atténuer les coûts futurs associés aux événements climatiques extrêmes et aux impacts environnementaux (Sawyer et coll., 2022).





CONTEXTE DE LA VILLE DE GRANBY

Les études macroéconomiques sur l'adaptation aux changements climatiques au Canada indiquent que les investissements dans les mesures préventives peuvent offrir des **rendements** importants. Pour la ville de Granby, l'investissement d'un dollar dans l'adaptation pourrait non seulement prévenir jusqu'à 6 \$ de dommages directs, mais aussi générer jusqu'à 10 \$ de bénéfices indirects pour l'économie locale.

En ce sens, la Ville de Granby désire prendre les devants et souhaite devenir un leader climatique en développant ce plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC).

Le plan a divers objectifs:

- Être un outil de planification qui examine la problématique des changements climatiques sur le territoire de la ville ainsi que leurs impacts sur les services municipaux;
- Déterminer et prioriser les principaux risques;
- Prévoir les étapes de mise en œuvre à court, moyen et long terme de mesures d'adaptation aux changements climatiques (Ouranos et MELCCFP, 2024).

La Ville de Granby veut ainsi assurer la **pérennité et la sécurité** de ses infrastructures et de ses bâtiments existants tout en minimisant les impacts négatifs potentiels des changements climatiques sur ses citoyennes et citoyens. Ce sont ces objectifs qui ont guidé toute la démarche de réalisation de ce plan d'adaptation aux changements climatiques.





Portrait climatique

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS – CHUS) a réalisé en 2024 une étude portant sur **l'évaluation des vulnérabilités et des risques liés aux changements climatiques** en Estrie (VRAC).

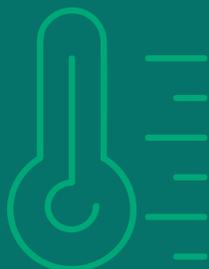
Dans les dernières années, la région de l'Estrie a dû faire face à divers événements perturbateurs, dont plusieurs vagues de chaleur, des inondations et des tempêtes. Pensons également à la maladie de Lyme qui a fait son apparition sur notre territoire il y a une dizaine d'années et qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis ce temps. Les changements climatiques entraînent des répercussions sur la santé de multiples façons et sont notamment la cause de décès et de maladies liés à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents.

Cette situation s'inscrit dans une prise de conscience mondiale portée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui évalue depuis plus de **30 ans** l'état des connaissances sur l'évolution du climat terrestre, ses causes, ses impacts, notamment sur le plan sanitaire, et les pistes d'action à entreprendre (GIEC, 2022).

DÉFIS CLIMATIQUES À SURMONTER POUR LA VILLE DE GRANBY

Augmentation

des températures et de la fréquence des canicules



- Présence d'îlots de chaleur
- Hospitalisations causées par la chaleur
- Sécheresses
- Risques de feux de végétation
- Utilisation accrue de l'eau et de l'électricité, etc.

des tempêtes et des épisodes de verglas



- Chutes d'arbres et de branches
- Espaces publics glissants et dangereux, etc.

des précipitations



- Inondations
- Débordements d'égouts, etc.

PRINCIPAUX RISQUES ÉTABLIS

Santé, société et populations vulnérables



- Amplification de l'impact des îlots de chaleur
- Aggravation de l'intensité des vagues de chaleur

Services publics



- Hausse de la demande en eau potable
- Augmentation du nombre total de jours causant des inconforts pour les travailleuses et travailleurs extérieurs

Environnement bâti et infrastructures



- Risques de hausse des inondations de rues
- Augmentation des besoins en réparation de bris routiers

Environnement naturel



- Mortalité de la végétation
- Augmentation de la présence de tiques porteuses de la maladie de Lyme et d'espèces exotiques envahissantes

PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS



Conservation de la canopée urbaine à la valeur actuelle, **soit 38 %**



Amélioration de la **résilience** des infrastructures pluviales et d'eaux usées



Réduction des effets de la chaleur sur la population, dont les personnes prioritaires et **vulnérables** ainsi que les personnes travaillant à l'extérieur



Augmentation des espaces **végétalisés** pour contrer les effets néfastes des îlots de chaleur et les enjeux du ruissellement des eaux



Conservation de **30 %** du territoire en milieux naturels



Réduction de la propagation de la maladie de Lyme



Réduction des émissions de **gaz à effet de serre** par la population et les industries

Plan d'action

Axe 1

RÉDUIRE LES ÎLOTS DE CHALEUR
EN AUGMENTANT LE VERDISSEMENT

Axe 2

CONSOLIDER LA TRAME VERTE ET BLEUE

Axe 3

LUTTER CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES
ET TRANSMISES PAR LES TIQUES

Axe 4

OPTIMISER L'USAGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Axe 5

ÉLABORER UNE « STRATÉGIE DE GESTION
DES EAUX USÉES ET PLUVIALES »

Axe 6

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DE LA POPULATION
ET DE LA VILLE FACE AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Axe 7

UTILISER L'URBANISATION DU TERRITOIRE
COMME UN OUTIL POUR L'ADAPTATION

Axe 8

ASSURER LA COHÉRENCE DU PLAN D'ADAPTATION
AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AVEC LES
DIRECTIVES ET LES INITIATIVES MUNICIPALES
ET RÉGIONALES



Axe 1 : réduire les îlots de chaleur en augmentant le verdissement

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|--|---|-------------|--------------------|
| Mettre en œuvre le Plan de foresterie urbaine. | Adopter le Plan de foresterie urbaine en 2025. | L | L |
| | Évaluer annuellement les indicateurs de réussite. | | |
| Créer des corridors de fraîcheur. | Optimiser les trajets pour favoriser l'ombre naturelle. | M | L |
| | Positionner les corridors sur des parcours précis. | | |
| | Cibler les zones fréquentées par un grand nombre de personnes vulnérables à la chaleur. | | |
| Verdir les rues et les stationnements municipaux. | Réduire la largeur des rues. | M | L |
| | Réviser la circulation. | | |
| | Ajouter des pistes cyclables ou de la végétation lors de travaux. | | |
| | Réaménager les rues ciblées. | | |
| Mettre en œuvre le Plan directeur des parcs. | Augmenter les espaces verts et perméables. | L | L |
| | Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyennes et citoyens. | | |
| | Réduire les îlots de chaleur. | | |
| Multiplier les projets de déminéralisation « Sous les pavés ». | Augmenter les projets de déminéralisation participatifs. | M | P |
| | Remplacer l'asphalte par des infrastructures vertes. | | |
| Augmenter la biodiversité et la proportion de végétaux indigènes. | Remplacer les pelouses inutilisées par des plantes indigènes résilientes. | M | L |
| | Déterminer les espèces à planter. | | |
| | Organiser des activités de plantation éducatives impliquant les jeunes. | | |
| | Poursuivre le déploiement du projet Fleurir les ICI. | | |

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)



Axe 2 : consolider la trame verte et bleue

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|--|--|-------------|--------------------|
| Mettre en œuvre le Plan de conservation des milieux naturels. | Utiliser la réglementation pour protéger les milieux naturels et les corridors écologiques. (Différentes méthodes de conservation à perpétuité comme les servitudes de conservation, les donations écologiques, les réserves naturelles et les achats de terrains.) | M | L |
| Intensifier les mesures de contrôle des plantes exotiques. | Assurer la gestion de plusieurs mandats grâce à la Division environnement du SAPT. | En continu | L |

Axe 3 : lutter contre les maladies infectieuses et transmises par les tiques



| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|---|--|-------------|--------------------|
| Renforcer les mesures pour réduire le risque de contracter la maladie de Lyme. | Afficher des informations dans les parcs municipaux. | En continu | L |
| | Sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs ainsi que le personnel. | | |
| | Entretien des zones à risque. | | |
| | Surveiller les populations de tiques grâce à la participation citoyenne. | | |
| Développer des stratégies de prévention optimales en partenariat avec la santé publique. | Effectuer la surveillance humaine et du nombre de cas. | En continu | P |
| | Sensibiliser et vulgariser à l'aide d'outils. | | |

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)



Axe 4 : optimiser l'usage du réseau d'eau potable

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|--|--|-------------|--------------------|
| Mobiliser la communauté pour réduire la consommation d'eau. | Réduire l'utilisation de l'eau potable. | En continu | L |
| | Augmenter la résilience de la ville aux vagues de chaleur. | | |
| Soutenir les efforts de détection des fuites du réseau d'aqueduc. | Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP). | En continu | L |
| | Réaliser le Bilan annuel de la SQEEP. | | |
| Appliquer la réglementation sur l'arrosage. | Assurer la surveillance du territoire grâce à la patrouille verte. | En continu | L |
| | Intervenir pour économiser l'eau potable. | | |
| | Sévir en cas de non-respect des mesures. | | |
| Maintenir une tarification adaptée de l'eau sur le territoire. | Évaluer les critères pour ajuster la tarification au volume. | C | L |
| | Ajuster la tarification pour les ICI (industries, commerces, institutions) et les usages résidentiels. | | |

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)





Axe 5 : élaborer une « stratégie de gestion des eaux usées et pluviales »

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|--|--|-------------|--------------------|
| S'assurer de la conformité des gouttières résidentielles. | Maintenir la campagne d'inspection des gouttières. | En continu | L |
| | Préconiser la déconnexion des gouttières reliées aux puisards et aux égouts. | | |
| Diminuer les risques d'apport de contaminants dans les eaux pluviales. | Définir une stratégie de gestion des eaux usées et pluviales. | M | L |
| | Optimiser la gestion des contaminants avec des bassins de rétention. | | |
| | Encourager les bonnes pratiques lors de fortes pluies. | | |
| Maintenir le rythme de séparation des égouts unitaires sur le territoire. | Planifier et mettre en œuvre la séparation des égouts unitaires. | En continu | L |
| | Diviser le système d'égouts combiné en deux réseaux distincts : un pour les eaux pluviales et un pour les eaux usées domestiques et industrielles. | | |
| | Réduire le risque de débordement et de pollution des cours d'eau. | | |
| Développer et implanter des projets de captation d'eau de pluie. | Optimiser les actions de captation d'eau de pluie. | En continu | L |
| | Cibler les résidences, les logements et les commerces. | | |

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)



Axe 6 : améliorer la résilience de la population et de la ville face aux changements climatiques

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|---|--|---------------|--------------------|
| Intervenir lors des vagues de chaleur. | Distribuer de l'eau aux personnes vulnérables. | En continu | L |
| | Visiter les camps de jour pour rappeler les mesures de protection contre la chaleur. | | |
| | Élaborer des stratégies concertées avec divers acteurs. | | |
| | Sensibiliser la communauté. | | |
| Définir les niveaux requis pour alerter la population des différents aléas climatiques. | Définir la fréquence optimale et le niveau d'urgence requis pour la diffusion d'alertes. | C | L |
| | Miser sur la prévention des aléas climatiques et réagir de manière adéquate. | | |
| Inspecter régulièrement les infrastructures routières. | Inspecter les chaussées. | 2028 | L |
| | Augmenter la résilience des routes. | | |
| | S'adapter aux cycles de gel-dégel. | | |
| Augmenter le confort du personnel municipal travaillant à l'extérieur en période de chaleur extrême. | Réaliser des mesures pour augmenter la résilience. | En continu | L |
| | Organiser des formations. | | |
| | Fournir des accessoires appropriés pour le confort en période de chaleur extrême. | | |
| Mettre en œuvre le Plan de mobilité active. | Aménager des infrastructures cyclables. | C (2025-2028) | L |
| | Encourager l'utilisation du vélo. | | |

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)



Axe 7 : utiliser l'urbanisation du territoire comme un outil pour l'adaptation

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|---|--|-------------|--------------------|
| Bonifier le service de transport en commun. | Optimiser le réseau de transport. | 2026 | L |
| | Améliorer la gestion des paiements. | | |
| | Réaliser une analyse du réseau existant et développer une application de transport intelligente. | | |
| Étudier l'implantation d'un service d'autopartage. | Évaluer la faisabilité d'un service d'autopartage public. | C | L |
| | Étudier la disponibilité de véhicules pour assurer une offre d'autopartage les soirs et les fins de semaine. | | |

LÉGENDE :

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)





Axe 8 : assurer la cohérence du PACC avec les directives et les initiatives municipales et régionales

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|--|---|-----------------|--------------------|
| Favoriser la réussite des actions grâce à une planification municipale, régionale et sanitaire. | Intégrer toutes les initiatives de la Ville de Granby. | C En continu | L |
| | Optimiser la lutte contre les changements climatiques. | | |
| | Créer une synergie avec les efforts climatiques à tous les niveaux. | | |
| | Adopter une approche intégrant les particularités des populations vulnérables. | | |
| | Adopter une politique de développement durable. | | |
| Assurer un suivi annuel et une révision du PACC en 2035. | Mettre en œuvre le PACC. | L | L |
| | Mettre à jour le PACC en 2030. | | |
| | Terminer le PACC au plus tard en 2035. | | |
| | Relancer une démarche pour actualiser le PACC après 10 ans (2035). | | |
| Promouvoir les initiatives locales et régionales en adaptation climatique. | Diffuser des initiatives locales ou régionales. | En continu | A |
| | Promouvoir la participation aux initiatives. | | |
| Développer un système alimentaire local et durable. | Mettre en œuvre le Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) 2024-2026. | C 2025-2026 | L |
| | Élaborer un système alimentaire local plus durable pour la communauté de Granby. | | |
| | Intégrer des stratégies qui soutiennent la croissance. | | |
| | Respecter l'environnement dans toutes les initiatives. | | |

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)

| ACTIONS | PRÉCISIONS | ÉCHÉANCIER* | RÔLE DE LA VILLE** |
|--|---|-------------------|--------------------|
| Appuyer les cohortes d'accompagnement des industries dans l'atteinte de leurs objectifs de décarbonation. | Étudier la possibilité d'augmenter le nombre d'industries accompagnées par Granby Industriel. | C (En continu) | P |
| Étudier la faisabilité d'élargir le « Programme d'aide financière pour les constructions et les rénovations vertes » à d'autres secteurs. | Étudier la possibilité d'élargir différents programmes à plus de catégories, comme la catégorie industrielle. | C | L |
| | Permettre l'augmentation de la synergie des actions d'adaptation et de réduction des GES au niveau de la ville et de la région. | | |

Les actions du présent plan sont sujettes à de potentielles subventions provenant de sources autres que municipales.

LÉGENDE

*ÉCHÉANCIER : COURT TERME (C) - MOYEN TERME (M) - LONG TERME (L)

**RÔLE DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)





Lexique

Aléas climatiques : phénomènes météorologiques qui affectent la sécurité et la santé des populations, les infrastructures, l'agriculture, l'environnement et l'économie, et qui sont soit intermittents (comme les tempêtes, les vents violents, les inondations, les canicules, les sécheresses, etc.), soit en évolution à plus ou moins long terme (hausse générale des températures, hausse des quantités de précipitations, etc.) (ESCER, 2020).

Autopartage : l'autopartage est un service de location d'automobiles qui permet aux personnes de se servir de véhicules pendant une courte période, souvent à l'heure. Il s'agit d'un moyen économique et écologique pour les personnes qui ont besoin d'un véhicule occasionnellement.

Biodiversité : la biodiversité se définit comme étant les formes de vie qui nous entourent, mais dont, étonnamment, nous connaissons très peu de choses. Cette vaste gamme d'écosystèmes, de processus écologiques, d'espèces et de gènes est essentielle à notre existence.

Décarbonation : mise en place, dans une industrie ou un secteur d'activité, de mesures et de techniques visant à limiter les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

Déminéralisation : action d'enlever les surfaces minéralisées et imperméables comme le béton et l'asphalte pour les remplacer par des végétaux.

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Îlots de chaleur (urbains) : un îlot de chaleur urbain est un secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Il est le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres, sur la santé.

Populations vulnérables : dans le contexte climatique et de santé publique, certains groupes de la population sont plus vulnérables aux aléas climatiques en raison de facteurs socioéconomiques, entre autres. Parmi les personnes les plus à risque, on retrouve les personnes travaillant à l'extérieur, les personnes en situation d'itinérance, les personnes défavorisées ou en situation de précarité énergétique, les personnes âgées, les nourrissons et les jeunes enfants, les personnes ayant des maladies chroniques préexistantes, les personnes consommant de façon excessive des substances psychoactives (alcool, drogue) ou du tabac.

Trame verte et bleue : la trame verte et bleue (TVB) vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent y circuler, s'y alimenter, s'y reproduire, assurant ainsi leur cycle de vie. Elle vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité résultant de l'artificialisation et de la fragmentation des espaces.

Végétaux indigènes : une plante est considérée comme indigène lorsqu'elle pousse naturellement dans une région donnée, sans intervention humaine. Par exemple, l'érable à sucre (*Acer saccharum*) est un arbre indigène au Québec, car il est présent depuis toujours sur le territoire.

ACRONYMES

PACC : Plan d'adaptation aux changements climatiques

SQEEP : Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

ICI : Industries, commerces et institutions

SAPT : Service de l'aménagement et de la protection du territoire



